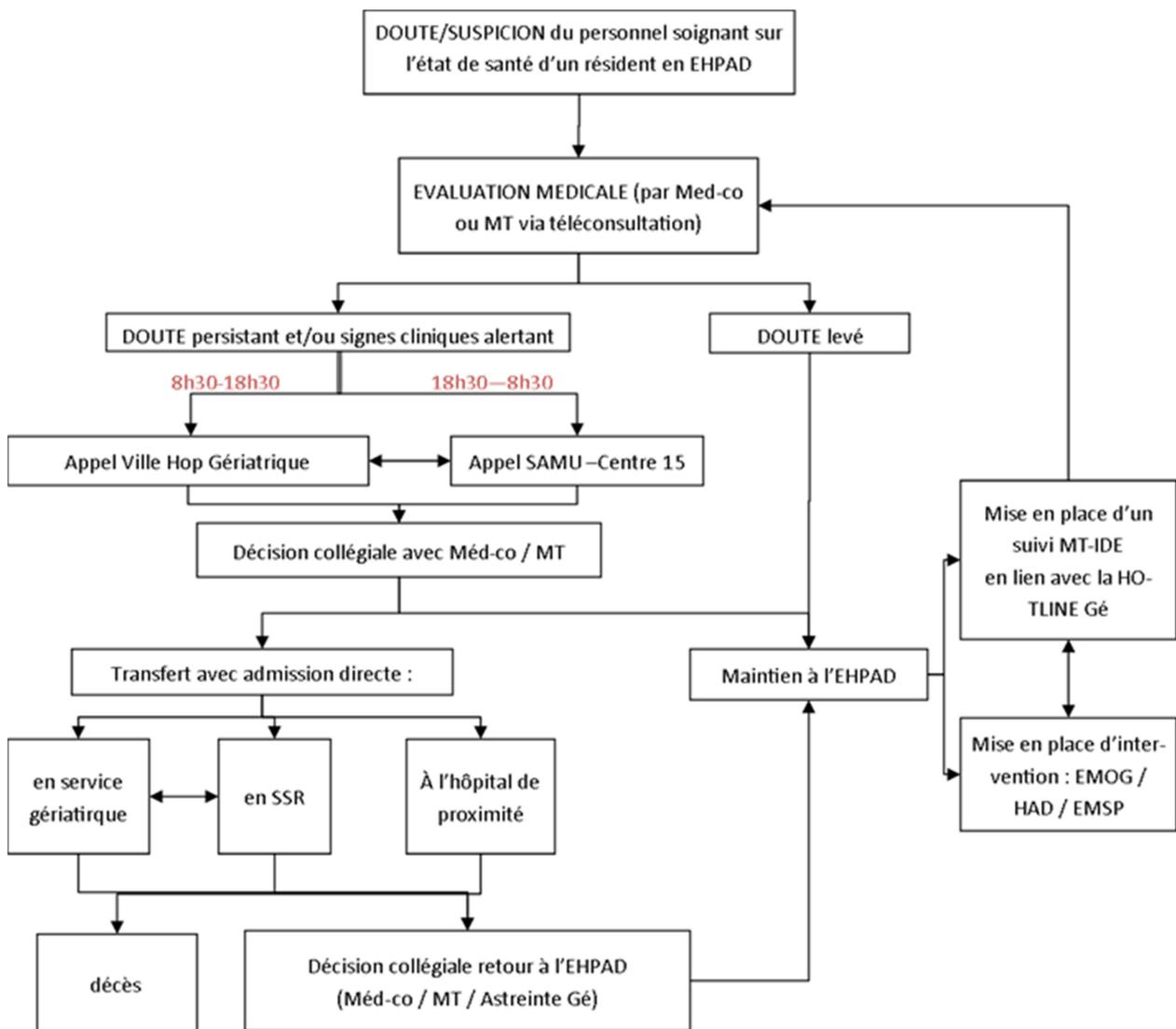


Date :	9 avril 2020
Auteurs :	DD ARS Gironde
Objet :	COVID-19 : Mobilisation des professionnels de santé de ville et de la plate-forme « ville / hop gériatrie.

### Mode opératoire



#### La plateforme « ville/hop » gériatrique

Téléphone : **05 57 82 00 05**  
Ouverte de **8h30 à 18h30**, WE compris

Mail : [infocovid@chu-bordeaux.fr](mailto:infocovid@chu-bordeaux.fr)

Pour toutes vos questions, concernant vos résidents, vos soignants, ...



**Les mesures d'hygiène, la conduite à tenir si un de vos résidents ou soignants venait à présenter des symptômes évocateurs, y compris si votre établissement n'est pas touché par l'épidémie.**

***En fonction de la nature de votre sollicitation, une équipe mobile pourra se déplacer au sein de vos structures.***

### **Missions détaillées :**

1. Aider les médecins coordonnateurs, les infirmiers de coordination (IDEC) et les médecins traitants des résidents pour des soins en interne par :
  - des conseils individuels (échanges téléphoniques ou télémédecine), notamment pour anticiper les procédures et protocoles nécessaires à la prise en soin des résidents en période épidémique ;
  - une participation à des décisions médicales collégiales pour la prise en charge d'un cas suspect ou confirmé (au moment de l'apparition du cas, en réévaluation, en sortie d'hospitalisation) ;
  - une possibilité de prescription à distance (fax, solution de télémédecine, e-mail sécurisé...) en tant que de besoin en lien avec le médecin coordonnateur et les médecins traitants, et les médecins coordonnateurs des HAD le cas échéant,
1. Mobiliser les ressources nécessaires pour la prise en charge des résidents COVID-19 au sein des établissements d'hébergement y compris par le déplacement de professionnels d'une équipe mobile de gériatrie sur site en fonction des ressources ;
2. Participer, en cas d'indication d'hospitalisation, à l'orientation entre les différents établissements du territoire (soins critiques, en court séjour, en HAD, en hôpital de proximité, en USLD ou en SSR), notamment dans la filière d'admission directe évoquée plus bas, sur la base d'un protocole partagé avec le SAMU.
3. Contribuer à la continuité des soins en sortie d'hospitalisation et à la préparation du retour en EHPAD en tenant compte de la situation existante vis-à-vis du COVID-19 dans ce dernier

### **Autres outils/supports/appui :**



**Astreinte mutualisée soins palliatifs COVID** sur les territoires des EMSP Marie Gallène, Clinique Mutualiste du Médoc et Lestey / Mutualité : **05 56 17 50 70**



### **Covidpsy33 : 0 800 71 08 90 (numéro vert)**

Le dispositif est piloté par le Centre Hospitalier Charles Perrens en partenariat avec les CH de Cadillac, Libourne et le CHU. il s'adresse au grand public et aux professionnels de santé

- Le lien internet vers la dernière FAQ COVID 19 en ESMS du **Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins de Nouvelle Aquitaine (CPIAS NA) :**

<https://www.cpias-nouvelle-aquitaine.fr/faq-covid-19-en-ems/>

